



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
13 octobre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 11 octobre 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre que j'ai reçue ce jour de M. Sartaj Aziz, Ministre des affaires étrangères et Conseiller du Premier Ministre pour les questions liées à la sécurité nationale et aux affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, concernant la détérioration des conditions de sécurité le long de la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter d'urgence le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

**BAN** Ki-moon



## **Annexe à la lettre datée du 11 octobre 2014 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

[Original : anglais]

J'ai l'honneur d'appeler d'urgence votre attention sur la détérioration des conditions de sécurité le long de la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire ainsi que le long de la ligne de démarcation entre le Pakistan et l'Inde, due aux violations du cessez-le-feu délibérées et non provoquées commises par les forces indiennes au cours des dernières semaines, notamment sous la forme de tirs transfrontières.

Comme vous le savez, le conflit du Jammu-et-Cachemire est une des questions dont le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies est saisi depuis longtemps, et les résolutions du Conseil prévoyant la tenue d'un référendum sur l'autodétermination du peuple du Jammu-et-Cachemire organisé sous les auspices de l'Organisation demeurent d'actualité même si elles n'ont toujours pas été appliquées. Il y a des dizaines d'années que le Pakistan rappelle à l'ONU et à la communauté internationale qu'elles doivent, dans l'intérêt d'une paix et d'une sécurité durables dans la région, honorer l'engagement qu'elles ont pris à cet égard.

Dans la déclaration qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 26 septembre 2014, le Premier Ministre Nawaz Sharif a insisté sur la nécessité de trouver une solution au problème fondamental du Jammu-et-Cachemire. Il en va de la responsabilité de la communauté internationale. Nous ne pourrions pas mettre la question du Cachemire de côté tant qu'elle n'aura pas été tranchée conformément aux vœux du peuple du Jammu-et-Cachemire. Le Premier Ministre a en outre réaffirmé que le Pakistan était disposé à régler le problème par la voie des négociations.

Je tiens par ailleurs à vous rappeler que, lorsqu'il s'est entretenu avec vous le mois dernier, le Premier Ministre a souligné qu'il importait d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité sur le Jammu-et-Cachemire et de régler les différends fondamentaux opposant les deux pays.

Malheureusement, l'Inde a adopté une politique contraire à la volonté qu'elle a exprimée d'engager un dialogue bilatéral avec le Pakistan. Elle a ainsi décidé d'annuler, unilatéralement et sans justification plausible, les entretiens entre les Ministres des affaires étrangères qui devaient avoir lieu le 25 août 2014.

De surcroît, l'Inde a aggravé la situation le long de la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire et de la ligne de démarcation. Les bombardements et les tirs persistants effectués par les forces indiennes ont entraîné de lourdes pertes parmi les civils pakistanais. Selon certaines informations, entre le 1<sup>er</sup> et le 10 octobre 2014, 20 violations du cessez-le-feu ont été commises le long de la ligne de contrôle, et 22 autres le long de la ligne de démarcation, faisant 12 morts et 52 blessés parmi les civils et 9 blessés parmi les militaires du côté pakistanais. Entre juin et août 2014, on a recensé 99 violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contrôle et 32 le long de la ligne de démarcation. Au total, en 2014, il a été fait état de 174 violations du cessez-le-feu commises le long de la ligne de contrôle et de 60 autres commises le long de la ligne de démarcation.

Tout en exerçant son droit à la légitime défense, le Pakistan a fait preuve d'une retenue et d'une prudence remarquables face à ces provocations. Le Gouvernement pakistanais espère sincèrement que la partie indienne saura faire preuve de

davantage de bon sens et ne pas laisser la situation se dégrader au point de devenir incontrôlable.

Le Pakistan se félicite de la déclaration du 9 octobre par laquelle vous avez exprimé vos préoccupations concernant la récente escalade de la violence le long de la ligne de contrôle entre l'Inde et le Pakistan, déploré les pertes en vies humaines et les déplacements de civils constatés des deux côtés et engagé les Gouvernements indien et pakistanais à régler tous leurs différends par le dialogue.

Votre déclaration arrive à point nommé et prend tout son sens compte tenu des responsabilités qui incombent depuis longtemps à l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la situation au Jammu-et-Cachemire, où le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) continue de s'acquitter du mandat qui lui a été confié de faire strictement respecter le cessez-le-feu. Il se trouve d'ailleurs qu'au moment de la rédaction de la présente lettre, des membres du personnel de l'UNMOGIP étaient accompagnés dans des zones situées le long de la ligne de contrôle afin qu'ils puissent y constater de leurs propres yeux les violations continues du cessez-le-feu commises par la partie indienne.

Le Pakistan demeure déterminé à régler pacifiquement tous les différends qui l'opposent à l'Inde, y compris celui concernant le Jammu-et-Cachemire. Il en va de l'intérêt des deux pays et de la région tout entière. Il estime que l'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle de premier plan à cet égard, notamment au moyen de vos activités de bons offices, qu'il a toujours saluées, et de l'intervention de l'UNMOGIP, dont le rôle déterminant sur le terrain doit être renforcé compte tenu des circonstances actuelles.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Sartaj Aziz)